

SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles de l'Enseignement Public FO



L'Ecole Syndicaliste des Bouches du Rhône

13 rue de l'Académie 13001 Marseille Tél : 04 91 00 34 22 Fax : 04 91 33 55 62
contact@snudifo13.org www.snudifo13.org

Dir. de publication : L. Bernabeu
ISSN 0980 7586 N° CPPAP 1112 S 06275
Imprimé au siège

Bulletin n°126 - suppt 1

1 euro

Octobre 2011

Déposé le 07/ 10/ 11.

Dispensé de timbrage

Marseille Carré Pro Montgrand



Pour des délégués
réellement indépendants,
du 13 au 20 octobre,
je vote FO !

Par internet, comment voter ? p 4

Appel à voter Force Ouvrière p 2

Les candidats du SNUDI-FO 13 p 3

Plus d'infos ? ... www.snudifo13.org

Compte-rendus de mandat ... Professions de foi FO locales et nationales ... Positions, actions ...



**FO défend les statuts !
FO défend vos droits !
Choisissez l'indépendance !
Choisissez l'efficacité !**





Martine DUPUY appelle à voter

pour les listes FO

aux élections professionnelles.

Ce sont les voix des enseignants, en reconnaissance de notre travail opiniâtre qui ont permis que le SNUDI-FO ait un élu en CAPD en 2007 et que FO soit représenté dans les organismes consultatifs.

Certes, nous avons toujours défendu vos droits avec autant de conviction mais siéger dans les commissions face à l'administration nous a permis de peser différemment, d'avoir une représentativité mieux reconnue par l'IA ou les IEN.

Le SNUDI-FO a fait ses preuves, deux exemples !

→ *Représentant FO dans le CTPD*, j'ai défendu, durant mon mandat, chaque dossier qui m'était confié bien au-delà de la logique comptable de l'administration.

A quoi servirait en effet un syndicat qui ne ferait que relayer les calculs de l'administration ?

Chaque dossier est étudié en amont avec les directeurs pour en avoir une parfaite connaissance, prendre en compte chaque situation particulière, avoir des éléments pour combattre à chaque étape.

Et c'est ainsi que nous avons pu faire reculer l'IA sur certaines fermetures et obtenir des ouvertures !

→ *Secrétaire départementale du SNUDI-FO pendant de nombreuses années jusqu'à cette rentée*, j'ai été amenée à écouter, soutenir, défendre de nombreux enseignants victimes de tracasseries, de pressions, d'injustice, d'agressions de diverses origines.

Parfois une écoute pour que le collègue se sente soutenu, un simple coup de fil à l'IEN, une démarche dans les services... mais dans des situations plus délicates, la construction patiente d'un véritable « dossier en défense », tel un avocat, l'accompagnement des enseignants devant l'IEN ou l'IA, l'intervention en tant que défenseur syndical auprès de l'administration pour que la réalité des faits soit rétablie et les injustices réparées.

C'est ainsi que nous avons obtenu le retrait d'un rapport d'inspection partial et non fondé sur des faits, la suppression de baisses de note, le paiement de sommes dues pour des activités effectuées mais contestées injustement par l'IEN...

De quels élus et représentants avez-vous besoin ?

D'un syndicat qui, lors des opérations de carte scolaire, relaye les chiffres de l'administration, appelle les écoles pour dire : « *Il y a une fermeture dans votre école mais vu les chiffres on ne pourra rien faire* » et se tait en commission sur les dossiers « non défendables » ?

Ou d'un syndicat qui défend toutes les classes contre la politique de rigueur, appelle les enseignants à se rassembler devant l'IA le jour du CTPD, bataille à chaque étape pour gagner et refuse de choisir les écoles où il faudra fermer une classe pour « coller » aux chiffres du ministère ?

D'un syndicat qui dans un conflit avec la hiérarchie explique qu'il « *vaut mieux ne pas faire de vagues* » ou d'un syndicat qui prend en compte la situation des enseignants qui le sollicitent et monte au créneau pour les défendre ?

Poser ces questions, n'est-ce pas y répondre ?

Alors, certes nous n'avons pas toujours gagné mais nous avons toujours combattu avec conviction et acharnement, malheureusement trop souvent seuls, et voulons pouvoir continuer à le faire !

FO la différence, FO l'indépendance !

Cette attitude n'est que le reflet des principes clairs qui déterminent notre action : se positionner toujours du point de vue de l'intérêt des salariés et non comme « partenaires » de l'administration, combattre pour le respect des droits des salariés, pour la défense et l'amélioration de leurs conditions de travail parce que nous estimons que ce n'est pas à nous de payer les conséquences de la crise.

Ainsi, nous ne confondons jamais l'intérêt du « service » ou de l'administration et l'intérêt des personnels.

C'est tout simplement ça, l'indépendance syndicale dont nous nous revendiquons et que Jean-Claude Mailly, le Secrétaire Général de notre confédération, a résumé dans une formule lapidaire lors de son meeting à Marseille. Face à la crise du système capitaliste qui en France comme partout en Europe ne cesse de rebondir et de s'aggraver en laissant les pots cassés à ceux qui vivent de leur force de travail, « *nous combattons toute austérité qu'elle soit de droite, de gauche ou syndicale* » !

Les enjeux de ces élections

Le dispositif de vote est complexe et dissuasif, au point qu'il est permis de se demander si la baisse de la participation n'est pas recherchée par le ministère pour amoindrir la légitimité des représentants du personnel dans les instances consultatives. *Je rappelle à ce sujet, à tous les syndicats qui s'en émeuvent aujourd'hui, que ces modalités étaient prévues par les accords de Bercy sur les nouvelles normes de représentativité, accords refusés par FO mais signés les organisations FSU, CGT, CFDT, UNSA et SUD Solidaires !*

Plus que jamais, dans une situation délétère, les enseignants ont besoin de représentants efficaces et déterminés !

FO doit donc garder ses élus et sa représentativité lors de ces élections.

Et, pour cela, votre vote FO est nécessaire !



Surmontez les obstacles techniques et votez massivement FO pour que nous puissions continuer à vous défendre efficacement et avec la détermination qui est la nôtre face à l'administration !

**Elections professionnelles
scrutin du 13 au 20 octobre**

**Les candidats du SNUDI – FO 13
à la CAPD professeurs des écoles et instituteurs
des Bouches du Rhône**

**Liste conduite par
Franck NEFF et
Louis BERNABEU**



**Pour des représentants
réellement
indépendants,
votez FO !**

4 clics FO :

**CAPD CAPN
CTA CTM**

PE Classe Normale : 9 titulaires, 9 suppléants

NEFF Franck	Adjoint	Ecole Elém St Tronc La Rose	Marseille 10
BERNABEU Louis	Directeur	Ecole Elém St Charles 2	Marseille 03
BLONDEL Jean Philippe	Remplaçant	Ecole Mat Hugo	Sausset les Pins
ROMS Philippe	Directeur	Ecole Elém Peisson	Luynes
LE CORRE Muriel	Adjointe	Ecole Mat Malpassé Floralties	Marseille 13
MEDJADJ Corinne	Directrice	Ecole Mat Rousset	Rousset
WATBLED Raphaël	Adjoint	Ecole Mat Predina	Istres
COULET Christine	Dir Application	Ecole Mat Isaac	Aix en Pce
SOUROUX René	Directeur	Ecole Elém Vignol	La Ciotat
BOLUDA Anne	Adj spécialisée G	Ecole Elém Cézanne	Vitrolles
PELONE CARRIE Vannina	Adjointe	Ecole Mat Longchamp	Marseille 04
MOURIC Patrick	Adjoint	Ecole Elém Bernaudon	St Martin de Crau
BROSSOIS Karine	Adj spécialisée D	Ecole Elém Mauron	Lançon de Pce
RAYMOND Marie Hélène	Directrice	Ecole Elém Canourgues 2	Salon de Pce
GOUIN Christian	Directeur	Ecole Elém Sinoncelli	Marseille 14
LOVATO Eric	Adjoint	Ecole Elém Gimeaux	Arles
SALE Françoise	Adjointe	Ecole Mat du Mail	Venelles
MIGNOT Clélia	Remplaçante	Ecole Elém Paix	Marseille 06

Le vote par internet

1 Mon identifiant



du 22 au 28 septembre

J'ai récupéré la **notice de vote** remise à l'école ou envoyée chez moi.

La "carte à gratter" comprend : **identifiant de vote + NUMEN. Je les ai notés.**

2 Mon mot de passe



du 22 septembre au 20 octobre

Je me connecte sur <http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>

Dans la rubrique "**obtenir mon mot de passe**"

(lien direct : https://www.emargement.elections.education.gouv.fr/portail/motde_passe.html)

je saisis mon **NUMEN** et mon **identifiant de vote** ainsi que les **6^{ème}** et **7^{ème}** caractères **de mon numéro de sécurité sociale** (département de naissance).

Mon **mot de passe** me sera alors envoyé sur la boîte mail de mon choix.

3 Je vote



du 13 au 20 octobre 17 h

Vote possible depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet.

Je me connecte de nouveau sur <http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>

Dans la rubrique "**je vote**" je saisis mon **identifiant de vote** et **mon mot de passe**.

Pour voter FO, 4 clics :

CTM (qui détermine la représentativité) et CTA, CAPN et CAPD

- J'accède à liste des scrutins et je choisis mon premier scrutin
- J'accède à la liste des organisations se présentant et je vote
- Je confirme mon choix ou je le modifie
- Je visualise alors ma preuve de vote
- Je retourne à la liste des scrutins, je choisis le second scrutin,
... et ainsi de suite, quatre fois



Un problème, des questions ...

J'ai besoin d'aide technique pour voter ...

J'ai perdu mon mot de passe ...

Je n'ai pas reçu mon identifiant ou je l'ai perdu ...

Je contacte le SNUDI-FO

qui m'aidera et me donnera la marche à suivre

contact@snudifo13.org

04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

06 20 76 11 87 / 06 13 71 37 25